Cordier

Traité raisonné d'équitation en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie

Cordier

Traité raisonné d'équitation en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie

Publié par Good Press, 2022

goodpress@okpublishing.info

EAN 4064066322922

Table des matières

INTRODUCTION.
PREMIÈRE LEÇON
DEUXIÈME LECON.
TROISIÈME LEÇON.
QUATRIÈME LEÇON.
CINQUIÈME LEÇON.
SIXIÈME LEÇON EN ÉTRIERS.
DE L’IMPULSION
DU GALOP.
RÉSULTATS
INSTRUCTIONS
DU GALOP.
PROGRESSION
INSTRUCTION SUR L’EMBOUCHURE.

TRAITÉ RAISONNÉ

D'ÉQUITATION,

EN HARMONIE

AVEC L'ORDONNANCE DE CAVALERIE,

D'APRÈS LES PRINCIPES MIS EN PRATIQUE

A L'ÉCOLE ROYALE D'APPLICATION DE CAVALERIE;

RÉDIGÉ PAR M. CORDIER,

Chevalier des Ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, premier écuyer ayant la direction du manége d'Académie de ladite école.

DÉDIÉ

A MM. les Inspecteurs généraux de cavalerie, et à MM. les Généraux commandant les écoles militaires.

A PARIS,

CHEZ ANSELIN ET POCHARD, Successeurs de MAGIMEL, Libraires pour l'Art militaire, rue Dauphine, n° 9.

1824.

INTRODUCTION.

Table des matières

JE me fais un devoir de dédier à MM. les Inspecteurs Généraux de cavalerie, et à MM. les Généraux commandant les écoles militaires, un ouvrage dont ils sont plus que personne à portée d'apprécier l'utilité pour les manèges, pour ce qui concerne l'art du maniement des chevaux, et enfin pour tout ce qui peut contribuer au bien de l'équitation. C'est dans cette vue que, respectant et adoptant la marche suivie dans les écoles, j'ai constamment mis en harmonie avec l'ordonnance de cavalerie, le travail académique auquel je me suis livré.

On y trouvera établi, d'une façon claire et intelligible pour tout le monde, ce qui concerne la bonne manière de gouverner soi-même son cheval dans telle circonstance que ce soit. Je donne à cette matière intéressante les développemens les plus exacts, les plus précis. J'ai surtout cherché à en bannir toutes les phrases inutiles qui, au lieu de guider le cavalier novice et de lui faire concevoir avec justesse ce qu'on veut lui enseigner, ne font que lui doubler les difficultés loin de les aplanir.

Les observations pratiques mises à la suite de chaque principe, sont le fruit de vingt années d'expérience et d'épreuves que j'ai été successivement à même de faire dans les différentes écoles de cavalerie où j'ai enseigné l'équitation.

Les principes que je prends pour base dans mon travail, sont ceux qui ont été reconnus les seuls vrais, les seuls justes par ce que l'on appelle ordinairement les hommes de

cheval; et j’ai toujours pensé que le meilleur argument qu’on puisse établir en faveur d’une méthode d’équitation, c’était de pouvoir placer le mieux et le plus promptement possible, l’élève sur son cheval.

J’ai levé quelques incertitudes qui restaient encore relativement à l’accord des aides du cavalier; et, pour y parvenir, un chapitre entier a été consacré à établir le résultat de l’emploi des aides du cavalier dans tous les mouvemens qu’il peut faire exécuter à son cheval, ce que personne n’avait encore traité. Cette partie est pourtant d’une nécessité indispensable pour que le cavalier puisse se rendre compte des moyens qu’il a en sa disposition et qu’il doit employer pour communiquer sa volonté au cheval.

Un autre chapitre traite de l’impulsion que le cavalier éprouve dans toutes les allures et mouvemens du cheval. Mon but est de donner, d’une manière plus exacte, au cavalier, les moyens de juger des appuis et du levé des extrémités du cheval dans toutes les circonstances possibles, et de le mettre à même par là de saisir habilement le temps juste où il doit faire prendre à son cheval une nouvelle allure, et tout autre mouvement.

Dans un troisième chapitre, je traite de la leçon de longe, de la manière de la tenir, de s’en servir dans tous les différens mouvemens du cheval, et de son accord avec la chambrière.

Je traite également de l’embouchure depuis le mors de bridon jusqu’au mors de bride, qui sont d’un usage journalier, et de ceux dont on se sert dans des cas extraordinaires.

J’ai de plus fait un classement des différentes espèces de chevaux; enfin tout ce que j’ai recueilli dans le cours de ma pratique, de nécessaire et d’utile pour faciliter l’enseignement de l’équitation, je me suis empressé de le noter et d’en faire en leur place les observations les plus claires, en suivant toujours une progression convenable, afin de donner d’abord au cavalier le temps et les moyens de bien concevoir les premiers élémens, et de pouvoir arriver ensuite avec plus de facilité à un degré supérieur.

PREMIÈRE LEÇON

Table des matières

Dispositions préliminaires.

LA première partie de la première leçon sera donnée de pied ferme. Elle est destinée principalement à la posture du cavalier; on doit donc y porter toute l’attention possible.

On choisira d’abord de préférence les chevaux les plus vieux et les plus sages, qui seront sellés et en bridon, afin que l’écuyer puisse toucher le cheval et l’homme sans crainte d’accidens, et pour que le cavalier puisse placer toutes les parties de son corps sans que ses mouvemens inquiètent le cheval. Tout ce qui sera dit pour cette première partie de la première leçon, sera expliqué de pied ferme.

On ne doit donner, pour les commençans, que le gros bridon, de peur qu’en plaçant le buste et les bras, le cavalier n’imprime un effet trop fort sur la bouche du cheval, ce qui arrive même quelquefois, telle précaution que l’on prenne à cet égard. Le bridon sert aussi à enseigner à l’élève l’effet particulier de chaque rêne, avant de le faire passer au travail en bride.

Se préparer à monter à cheval.

Le cavalier se présentera au manége avec une gaule ou cravache. L’écuyer lui désignera un cheval, qui sera tenu par un palefrenier tout le temps qu’on donnera cette première partie de la leçon. L’élève prendra la gaule dans la main gauche, le petit bout en bas, se présentera faisant face à la tête de son cheval, afin que le cheval le voie et ne s’effraie pas; ensuite, pour se porter au côté montoir, il fera deux pas en partant du pied droit, un à-gauche sur la pointe du pied gauche, qui le placeront auprès et vis-à-vis l’épaule du montoir, en observant que le premier pas doit se faire un peu en obliquant à droite, pour ne pas rencontrer le corps du cheval; arrivé à l’épaule du cheval, le cavalier le flattera un peu de la main droite sur l’encolure, et touchera aussi sur la selle pour lui donner de la confiance.

OBSERVATIONS.

Ce premier principe de se porter à la tête du cheval ne serait peut-être pas aussi nécessaire avec les chevaux destinés aux premières leçons, d’après le choix que nous venons de conseiller; mais c’est un principe qu’il faut faire prendre de bonne heure à l’élève, afin qu’il en conserve l’habitude avec tous les chevaux, et particulièrement avec les jeunes, lorsqu’il sera assez fort pour en monter.

On donne également les principes comme si le cheval n’était pas tenu, afin que l’élève connaisse les moyens qu’il devra employer lorsqu’il montera le cheval en liberté.

Monter à cheval.

L’élève saisira l’extrémité supérieure des rênes de la main droite, les élèvera jusqu’à ce qu’il sente une légère et égale résistance des deux rênes. Cette résistance égale des deux rênes a pour principe de maintenir le cheval droit, l’empêcher de se porter en avant, et d’ajuster les rênes, en évitant que cette résistance ne produise un effet capable de faire reculer, pointer ou renverser le cheval. Le cavalier approchera ensuite la main gauche de la droite, passera le petit doigt de la main gauche entre les deux rênes, les trois autres doigts sur la rêne droite et le pouce dessous la rêne gauche; il descendra dans cette position cette main jusque sur l’encolure du cheval, en soutenant toujours les rênes de la main droite pour les contenir égales. Le cavalier fermera ensuite les doigts de la main gauche, jettera doucement de la main droite le bout des rênes à droite, puis de cette main il préparera une poignée de crins qu’il fera entrer dans la main gauche en commençant par le petit doigt et observant que les doigts doivent s’ouvrir et se fermer successivement pour recevoir les crins, de manière qu’il y ait toujours une partie des doigts qui contienne les rênes et la cravache , tandis que l’autre partie reçoit les crins qui commencent, comme on vient de le dire, à entrer dans la main gauche par le petit doigt qui s’ouvre d’abord, puis se ferme; ensuite par le troisième, qui exécute le même mouvement, et ainsi de suite. Dans cette position la main gauche qui, comme on le voit, tient les rênes, la gaule et les crins, doit encore être prête à arrêter le cheval dans le cas où il se porterait en avant. Pour cet effet, les rênes ne doivent être, pendant ce mouvement, que très-légèrement flottantes, de manière que si le cheval remuait ou se portait en avant, le cavalier,

sans abandonner les crins, puisse, en tournant un peu la jointure des doigts en l’air, faire prendre une légère tension aux rênes, pour maintenir le cheval en place. On aura soin, dans ces mouvemens, que le cavalier ne s’éloigne pas du cheval. Il prendra ensuite de la main droite l’étrivière par le haut, descendra la main jusqu’ au tenon de l’étrier en tournant l’étrivière sur son plat, et maintiendra l’étrier par son tenon pour y chausser le pied .

Le cavalier contient l’étrier par son tenon, afin qu’il ne touche pas le corps du cheval lorsqu’il y mettra le pied. Il chaussera le pied gauche dans l’étrier jusqu’au tiers, appuiera le genou gauche contre le corps du cheval, et tiendra la jambe perpendiculaire au genou, de peur que le pied n’aille sous le corps du cheval, ce qui l’inquiéterait et jetterait le corps du cavalier trop en arrière et lui pencherait la tête trop en avant, position vicieuse qui gênerait le cavalier et l’obligerait, pour s’enlever sur l’étrier, à employer une force qui dérangerait le cheval, ou pourrait faire tourner la selle.

Lorsque le cavalier aura chaussé l’étrier, il portera la main droite sur le derrière de la selle, le pouce en avant et les quatre doigts en arrière; ensuite il pliera un peu le genou droit pour s’élancer du pied droit en élevant le corps d’aplomb sur la jambe gauche jusqu’à ce qu’elle soit tout-à-fait tendue. En s’enlevant sur l’étrier, pour le faire avec assurance et légèreté, il doit en même temps s’aider des mains en tirant sur les crins et en appuyant la main droite sur le derrière de la selle, rapprocher la jambe et la cuisse droite de la gauche, en conservant la ligne d’aplomb sur la partie gauche.

Lorsqu’on aura bien fait concevoir à l’élève comment il doit arriver et se maintenir sur l’étrier, avant de passer la jambe droite pour se mettre à cheval, on lui fera quitter la main droite du derrière de la selle pour la lui faire placer sur la batte droite, le pouce en avant et les quatre doigts en dedans; il passera alors la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval en évitant de la toucher, et arrivera ainsi légèrement en selle. L’appui de la main droite sur la batte droite, contribue beaucoup à faire arriver le cavalier moelleusement en selle, et soutient la partie droite du cavalier, qui n’ayant plus son point d’appui sur l’étrier gauche, perd un instant la ligne d’aplomb qui avait été établie sur cet étrier. C’est en effet au moment où la jambe et la cuisse du cavalier s’élèvent pour passer par-dessus la croupe du cheval, que l’appui de la main droite sur la batte droite, vient au secours de cette partie jusqu’à ce que le cavalier soit arrivé en selle .

Lorsque le cavalier sera en selle, il quittera les crins de la main gauche, en maintenant toujours de cette main les rênes et la gaule; ensuite, pour placer la gaule dans la main droite, il la saisira avec le pouce et le premier doigt de cette main, le petit doigt en l’air, dégageant de la main gauche le gros bout de la gaule de toute l’étendue qu’il doit, tenir dans la main droite; puis la reprenant à pleine main, il la sortira entièrement de la main gauche pour la passer à sa droite, le petit bout en haut et un peu incliné en avant. Il faudra faire déchausser l’étrier gauche, et le faire relever sur l’encolure, avant de s’occuper de la position des rênes.

Position des rênes du bridon dans chaque main.

Une rêne du bridon dans chaque main, les quatre doigts fermés, lé pouce allongé sur chaque rêne pour les contenir égales; l’extrémité supérieure des rênes sortant de la main vers le pouce; les mains placées à environ quatre pouces au-dessus des battes, à six du corps, et éloignées d’autant l’une de l’autre.

On voit que je n’entre pas dans de grands détails sur la position des rênes, il ne serait pas conséquent de fixer définitivement la position des mains du commençant, avant d’avoir établi sa position.

De la position du cavalier.

L’assiette du cavalier étant la base et la partie la plus essentielle à sa pose, à sa sûreté, à la grâce et à la justesse de tous les mouvemens qu’on doit lui faire exécuter, il est important de la bien établir. Mais il importe avant tout que l’instructeur dont le coup-d’œil est exercé, s’applique à bien juger des moyens que la nature a donnés à l’élève pour le placer sur son cheval, d’une manière solide, libre et agréable.

Il faut donc commencer par l’assiette qui est la base fondamentale en équitation de la pose du cavalier sur son cheval.

L’assiette du cavalier est composée principalement de la partie inférieure des fesses: on donnera beaucoup d’étendue à cette partie destinée à supporter le corps du

cavalier, et l’on fera porter le plus de points possible sur la selle, en s’approchant près du pommeau.

Pour que les fesses aient beaucoup de points portant sur le cheval, on préviendra l’élève de bien relâcher ses muscles pour qu’ils puissent s’étendre; il approchera le plus près possible du pommeau de la selle, parce que le cheval étant plus étroit dans cette partie, il gagne plus de points sur lui, par conséquent plus d’enveloppe; et alors ses jambes acquièrent plus de degrés d’aides et de valeur comme contre-poids. Il pèsera d’une manière égale sur ses deux fesses, qu’il fera porter sur le centre de gravité du cheval.

LES CUISSES doivent être tournées sur leur plat, depuis les hanches jusqu’aux genoux; et le cavalier a la faculté de les tourner ainsi au moyen du grand jeu et de la rotondité de leur articulation avec les hanches; il s’aide encore à les placer ainsi, en les mettant d’abord un peu en arrière du point où elles doivent être fixées pour être bien, puis les ramenant vers ce point en les tournant, et en chassant une partie des muscles en arrière: il faut répéter souvent ce mouvement.

Le plat de la cuisse étant la partie latérale interne, la plus nerveuse et la plus sensible, le cavalier devra, pour faciliter le mouvement de tourner ses cuisses, relâcher les ligamens qui les attachent aux hanches, et relâcher également les muscles internes pour qu’ils puissent s’aplatir. Les cuisses doivent être dirigées diagonalement vers le sol, plus rapprochées cependant de la ligne perpendiculaire que de la ligne horizontale; c’est-à-dire qu’il doit les allonger le plus possible, sans vouloir les mettre perpendiculaires au corps;

ce qui serait une position vicieuse et forcée, quoiqu’il y ait des cavaliers qui en approchent de très-près; car, dans cette position forcée, le moindre mouvement du cheval suffirait pour attirer le corps en avant, faire élever les fesses, ou pencher le cavalier soit à droite soit à gauche.

LES JAMBES doivent tomber naturellement, et être maintenues un peu en arrière de la direction des genoux par leur partie inférieure, de manière que les jambes avec les cuisses formant un angle ouvert, la première ligne formée par la cuisse soit plus dirigée en avant que la seconde ligne formée par la jambe ne le sera en arrière.

LES PIEDS doivent tomber naturellement de toute leur pesanteur, et suivre les jambes dans toute leur direction, de manière que le coude-pied soit dans la direction des sangles, et que les pointes des pieds, par leur propre poids, se trouvent plus basses que les talons. Il faut éviter de les roidir, soit en les remontant, soit en les tendant vers le sol, et prendre garde d’estropier les chevilles des pieds, soit en dedans ou en dehors: le cavalier les estropie en dehors lorsqu’il cherche le corps du cheval avec les parties latérales internes de, ses pieds, et en dedans lorsqu’il laisse voir la partie inférieure et latérale des pieds en dehors; on aperçoit d’ailleurs la proéminence des chevilles, qui deviennent saillantes; dans ces différens défauts il n’a plus les moyens de justesse pour bien conduire son cheval; ses jambes et ses pieds, comme contre-poids, perdent de leur pesanteur.

On parlera dans son temps de l’emploi des pieds.

LA CEINTURE doit être portée en avant par le moyen des dernières vertèbres lombaires, qui doivent être légèrement

ployées en avant.

LES REINS devront être soutenus, et cependant décrire une légère ligne courbe, qui sera plus ou moins augmentée selon les mouvemens que l’on fera exécuter au cheval. Le jeu des vertèbres lombaires forme le ressort dont le cavalier se sert pour résister aux secousses du cheval et les amortir; il facilite le cavalier à pouvoir porter et maintenir le haut du corps dans la direction de l’appui des fesses sur le centre de gravité du cheval. La ceinture en avant fait peser le cavalier sur ses fesses, et lui donne beaucoup de facilité pour allonger ses cuisses, et l’empêche de s’éloigner du devant de la selle.

LA POITRINE doit être saillante, les épaules bien effacées et tombant également: ces parties du corps ainsi placées donnent en effet beaucoup de liberté au cavalier dans le travail des bras, augmente son aplomb sur le cheval, et lui donnent de la grâce. Cependant il faut bien faire attention qu’il ne force pas cette position, en voulant trop mettre les épaules en arrière; ce qui lui donnerait une roideur qui se communiquerait aux autres parties du corps, lui ôterait toute liberté , lui donnerait un air de gêne, et lui ferait remonter les genoux et perdre son équilibre.

LES BRAS doivent tomber naturellement à leur propre pesanteur, sans les roidir, ce qui arrive en les serrant contre le corps, ou en les soulevant. Ils doivent être placés de manière à partager le centre des parties latérales du corps du cavalier.

LES AVANT-BRAS doivent être soutenus par le moyen du pli du bras, de manière que la partie inférieure soit un peu inclinée vers le sol; c’est-à-dire que les poignets ne soient

pas tout-à-fait dans la direction horizontale, mais bien un peu diagonalement à partir de la partie inférieure du bras, jusques et y compris les mains, pour avoir dans le besoin la liberté de les soutenir, pour faire faire plus d'effet aux rênes.

LES POIGNETS devront être soutenus dans la direction de l'avant-bras, et être un peu arrondis à leur partie interne sans les roidir.

LES MAINS doivent être fermées de manière que les quatre doigts soient d'aplomb l'un sur l'autre, les pouces fermés et allongés sur la seconde phalange des premiers doigts, pour contenir les rênes.

LA TÊTE doit être droite, soutenue, d'aplomb, et dégagée des épaules, en évitant de la roidir, soit en la renversant en arrière, ce qui entraînerait le corps, ferait remonter les genoux, tendre les rênes et perdre l'aplomb; soit en la portant en avant, ce qui ferait élever les fesses, et retirer la grâce et l'équilibre; enfin il faut éviter de la pencher à droite ou à gauche, ce qui entraînerait les épaules et ferait peser plus sur une fesse que sur l'autre, et par conséquent sortir le cavalier de la ligne d'aplomb.

Le menton dégagé de la cravate, ce qui donne un air naturel et aisé.

On pourra faire tourner de temps en temps la tête au cavalier, pour s'assurer qu'il ne la roidit point, et le prévenir que ces mouvemens de tète doivent se faire sans qu'il dérange ses épaules, ce qui lui donnera un air libre. La belle pose de la tête entre pour beaucoup dans la grâce que l'élève est susceptible d'acquérir, il faut donc que le maître y porte une grande attention.

Division du corps de l’homme à cheval.

Dans cette position, le corps du cavalier se trouve divisé en trois parties; savoir, deux mobiles et une immobile; la première partie mobile prend depuis le bas des reins jusqu’au sommet de la tête; la seconde, partie mobile prend depuis le pli des genoux jusqu’à la pointe des pieds; la troisième partie, immobile, prend depuis le bas des reins jusqu’au pli des genoux; elle doit former une adhérence parfaite avec le cheval, et établir l’assiette du cavalier, en y joignant l’accord des deux parties mobiles, lesquelles, par leur appui et leur poids, consolident la tenue de l’assiette, de manière que les jambes et les pieds par leur pesanteur servent de contre-poids à la partie supérieure du corps: donc le point d’appui solide, et qui forme le soutien de l’équilibre, est précisément à la partie inférieure de la tubérosité des os ischions. Or, pour augmenter l’adhérence de cette partie immobile de l’homme avec le cheval, il faut que les vertèbres lombaires forment la partie courbe et flexible d’une espèce d’arc-boutant, dont la résistance est formée par la pointe des deux os ischions sur le centre de gravité du cheval. La flexibilité ou la roideur de cet arc-boutant, employées à propos, concourent à maintenir le cavalier, en selle quand son cheval saute en se défendant ou résiste; mais dans les momens ordinaires, il ne doit être que très-peu prononcé.

On voit, par ce qui vient d’être dit, que le corps du cavalier dans cette position, quoique droit, doit cependant décrire des lignes courbes, qui sont renfermées dans une ligne perpendiculaire qui commence au centre de la partie

latérale de la tête, se continue en partageant l’épaule, la hanche, et vient se terminer au talon. Le tronc du cavalier est encore placé sur des lignes verticales, dont l’une prend depuis la nuque et se termine au coccix; deux autres, qui prennent de la partie postérieure des épaules, et se terminent en descendant verticalement sur la partie postérieure des fesses en face des deux os ischions. Ces trois lignes verticales, lorsqu’elles passent vis-à-vis les reins ne les touchent pas, puisque la ligne des vertèbres lombaires est ployée en avant; mais une quatrième ligne verticale, qui prendrait depuis le centre du sommet de la tète, suivrait en descendant la ligne des vertèbres dorsales antérieurement, et, traversant cette ligne, viendrait toucher les vertèbres lombaires postérieurement et se terminer au centre et entre les points d’appui des deux os ischions, sur le centre de gravité du cheval; la partie inférieure de cette ligne doit rencontrer la partie supérieure d’une autre ligne verticale, qui prendrait du point central dé la partie supérieure du centre de gravité du cheval et se terminerait à la partie inférieure de ce même centre. Pour que le cavalier soit dans un parfait équilibre, il faut que ces deux lignes verticales soient en direction et n’en forment plus qu’une lorsque le cheval est arrêté, et en mouvement aux allures réglées; mais dans les sauts et dans les ruades, quoique la partie inférieure de la ligne verticale du cavalier ne quitte pas la partie supérieure de la ligne verticale du cheval, ces deux lignes, qui n’en formaient plus qu’une, comme je viens de le dire, se ploient à leur réunion comme un compas, selon le saut que fait le, cheval, soit en se portant en arrière dans les ruades, soit en avant dans les

pointes, et en conservant toujours l’appui de celle du cavalier sur celle du cheval; alors, lorsque les sauts du cheval ont cessé, ces deux lignes se redressent pour n’en plus former qu’une.

LES BRAS servent aussi de balanciers à la partie supérieure du corps, et attirent également le poids des épaules sur les fesses. Il faut encore qu’une ligne horizontale rencontre la pointe postérieure des épaules; qu’une autre ligne transversale rencontre les jambes du cavalier au même point, sur les parties latérales du cheval.

Pour s’assurer que l’élève est bien établi sur la ligne d’aplomb, il faut qu’il puisse élever les cuisses et les jambes en ne prenant son point d’appui que sur les fesses, sans que le haut du corps éprouve d’ébranlement; c’est encore le moyen de s’assurer si le poids du tronc est réparti également sur les deux fesses; si le corps est obligé de revenir en avant ou en arrière, c’est que le cavalier n’était pas placé d’après les principes qui ont été indiqués: on voit qu’il est bon de faire exécuter quelquefois ce mouvement, et indiquer au cavalier, ce qu’il doit faire pour se placer sur cette ligne d’aplomb.

Des aides.

Les aides du cavalier pour conduire son cheval, sont: 1° les aides supérieures, les mains et les bras; 2° les aides inférieures, les jambes.

Les aides supérieures agissent depuis la pointe des doigts jusqu’à l’emboîtement du „ bras dans l’épaule, et

communiquent avec le cheval, par le moyen des rênes, qui font agir le mors sur sa bouche.

On peut, pour l’intelligence des commençans, diviser les jambes chacune en deux degrés d’aides; le premier, prenant depuis le pli du genou jusqu’au milieu de la jambe, le second depuis le milieu de la jambe jusqu’après la cheville du pied. Les aides inférieures agissent sur les parties latérales du cheval, pour lui communiquer la volonté du cavalier: on observera que ces deux degrés d’aides peuvent être multipliés ou diminués selon le degré de finesse du cheval qu’on monte.

Les jambes, comme aides, étant chargées de gouverner la masse entière du cheval, et particulièrement l’arrière-main, il faut, dans les cas où l’arrière-main a besoin d’être soutenue ou gouvernée, que le cavalier plie les genoux un peu plus que lorsqu’il travaille sur la masse entière, afin que les points plus inférieurs des jambes agissent sur l’arrière-main; au lieu que, lorsque les jambes agissent sur la masse entière, les degrés d’aides que l’on fournit doivent agir sur le centre de gravité du cheval.

Dans toutes les opérations des jambes, les cuisses ni les fesses ne doivent bouger; on augmente les moyens d’aides, en donnant plus de pesanteur aux jambes, dont les effets deviennent plus sensibles, en augmentant la pression des premiers points; on augmente aussi leur nombre en prolongeant en arrière du centre de gravité la partie inférieure des jambes, afin d’agir sur l’arrière-main.

On peut adjoindre comme aides supplémentaires, l’appel de langue et le sifflement de la gaule, ou même un léger toucher sur l’épaule ou sur la botte; mais ces moyens de

secours des aides ne doivent être employés que par le cavalier qui est déjà d’une certaine force, et surtout lorsqu’on dresse de jeunes chevaux.

Moyens de correction.

Ce sont premièrement la gaule ou cravache, lorsqu’on s’en sert vigoureusement, soit pour corriger le cheval qui rue à la botte, en le touchant derrière la jambe, soit sur les épaules, pour faire élever cette partie qui refuserait à la main.

Le moyen le plus vigoureux que l’on doive employer comme correction, ce sont les éperons dont les talons du cavalier sont armés; lorsqu’on s’en sert, il faut le faire vigoureusement en les appuyant derrière les sangles, et les y laisser un temps, jusqu’à ce que le cheval obéisse. Mais auparavant il faut employer toutes les voies de douceur qui sont au pouvoir du cavalier, répéter et employer plusieurs fois tous les moyens d’aides indiqués, mais toujours progressivement; c’est-à-dire, ne pas les employer tous à la fois: le cavalier doit toujours croire que c’est lui qui n’a pas employé tous les moyens de justesse pour faire obéir son cheval, et ne venir aux éperons qu’après s’être bien assuré que c’est la mauvaise volonté du cheval qui l’empêche de se porter sur la direction que le cavalier exige.

Eperons dits à l’écuyère.

Les éperons doivent être bien ajustés aux pieds du cavalier, de manière qu’ils ne varient point lorsque le cavalier s’en sert.

L’éperon est composé : 1° du corps; 2° des jambes qui tiennent au corps de l’éperon et s’articulent par charnières; 3° le collet; 4° la molette; 5° les boutons, la chape à charnière portant sa boucle.

Pour que le cavalier puisse employer tous les points de la jambe comme aides, sans que l’éperon porte, il faut que le collet soit court; les éperons à grand collet et à cou de cygne ne font qu’embarrasser le cavalier et déranger les chevaux, quand leur longueur les fait porter au corps du cheval sans la volonté du cavalier, lorsqu’il veut fermer ses jambes au dernier degré d’aides.

LES MOLETTES doivent être courtes et très-pointues, de manière à pincer facilement et à bien faire sentir leur effet, sans déchirer les côtés du cheval, comme il arrive souvent avec ces larges molettes tranchantes, dont on a la mauvaise habitude de se servir, et qui ne font qu’endurcir le cheval à la correction.

Pincer des deux.

Le cavalier, lorsqu’il veut pincer des deux, doit toujours tâcher que le cheval soit sur une ligne droite; afin que, se sentant pincé, il puisse se porter droit devant lui sans craindre de s’abattre: ce qui arriverait si on le présentait, ou s’il était déjà, sur une ligne circulaire. Avant que les éperons n’arrivent au corps du cheval, le cavalier doit avoir bien

assuré son assiette, en pesant bien sur ses fesses, en assurant un peu plus les genoux au corps du cheval, et en augmentant le pli des reins, pour pouvoir résister à la secousse que va lui donner le cheval en se portant rapidement en avant, ou en faisant des bonds en place; on aura soin de ne pas trop tenir les rênes, pour donner la facilité au cheval de se porter en avant, et de peur de le faire pointer et renverser; mais il ne faut pas non plus que le cavalier, en rendant la main, laisse les rênes flottantes, car le cheval en se portant précipitamment en avant pourrait broncher et tomber. Le cavalier doit donc rendre, mais être toujours à même de ralentir, de soutenir et d'arrêter son cheval.

OBSERVATIONS.

J'ai placé dans cette première leçon l'article des éperons et de pincer des deux, ce n'est que pour me mettre d'accord avec l'ordonnance; mais je suis d'avis de ne donner les éperons aux cavaliers que lorsque leur position est assurée, afin qu'ils n'en fassent pas usage sans le vouloir, ce qui arrive lorsque leur équilibre se perd, et qu'ils serrent les jambes pour se maintenir; d'ailleurs, l'approche trop répétée ou à contre-temps des éperons dérange les chevaux, et surtout les jeunes. Aussi voit-on dans les régimens, pour avoir eu de l'éperon sans l'avoir mérité, beaucoup de chevaux opiniâtres et rétifs, qui ne le sont devenus que par cet abus. Les éperons, comme je viens de le dire, ne seront donnés aux cavaliers que lorsque leur pose aura déjà acquis

un certain aplomb: on doit ne leur en donner que comme une espèce de récompense des progrès assez grands qu'ils ont faits en équitation, pour qu'on puisse les leur confier. L'on enseignera sans éperons la manière dont les jambes doivent se fermer lorsqu'on veut pincer des deux; et lorsque le cavalier aura ses éperons, on lui fera pincer des deux réellement, pour qu'il se rende compte de l'effet que ce mouvement produit sur le cheval.

Allonger, raccourcir et croiser les rênes du bridon.

Pour accoutumer le cavalier à ajuster les rênes du bridon, on les lui fera d'abord raccourcir en commençant par la rêne gauche.

Pour raccourcir les rênes, le cavalier approchera la main gauche près de la droite, ouvrira le pouce et le premier doigt de la main droite, les trois derniers doigts restant fermés pour contenir la rêne droite et la gaule; il saisira donc la rêne gauche avec le pouce et le premier doigt, de manière que les deux pouces se touchent et se fassent face; il entr'ouvrira les doigts de la main gauche pour pouvoir raccourcir la rêne, en descendant la main gauche au point nécessaire pour que cette rêne soit d'une juste longueur, fermera ensuite cette main, et lâchera de la main droite la rêne gauche pour replacer les mains.

Pour raccourcir la rêne droite, même principe et mouvement contraire. Il faut faire observer au cavalier, pour commencer le mouvement, que lorsqu'il y a une rêne de raccourcie, c'est la main qui tient la rêne la plus longue, qui

doit s’approcher de la main qui tient la plus courte; car, sans cela, la rêne courte influerait trop sur la bouche du cheval, et le placerait de travers. Ce que j’indique est un principe qu’il faut donner au commençant, quoique sur un cheval froid l’inconvénient ne soit pas aussi à craindre que sur un cheval fin; mais l’élève étant destiné par la suite à monter toute sorte de chevaux, il faut éviter de lui donner des principes qui manquent de justesse.

Allonger les rênes.

Il faut, pour allonger les rênes avec justesse, porter la main qui tient la rêne que l’on veut commencer par allonger (supposons encore la gauche) vers l’autre main, qui ne se dérange point; ouvrir le pouce et le premier doigt de la main droite pour saisir la rêne gauche deux à trois pouces au-dessus et vis-à-vis le pouce gauche; entr’ouvrir les doigts de la main gauche, et remonter cette main jusqu’à ce que les pouces se touchent.

Même principe pour allonger l’autre rêne, et mouvement contraire. On voit, par cette opération, que la main qui se rapproche de l’autre, qui reste à sa position, raccourcit sa rêne et donne la facilité à l’autre main de la saisir au-dessus, en maintenant toujours une tension égale des deux rênes.

Croiser les rênes.

Croiser les rênes dans la main gauche: tourner un peu les ongles en dessous, approcher également les deux mains l’une de l’autre, placer la rêne droite sur la rêne gauche, de manière que la portion de rêne qui était dans la main droite se trouve placée dans la gauche, et que l’extrémité supérieure de la rêne droite sorte de la main gauche du côté du petit doigt; la main gauche doit être placée vis-à-vis le centre de gravité du cavalier, les ongles tournés en dessous; la main droite, qui tient la gaule, sera soutenue sur le côté, à hauteur de la gauche, le pouce allongé sur la gaule, le petit bout haut et incliné un peu en avant.

Séparer les rênes.

Reprendre la rêne droite avec le pouce et les deux premiers doigts de la main droite, en contenant la gaule avec les deux derniers et le talon de la main; placer ensuite les deux derniers sur la rêne, tandis qu’à leur tour les deux premiers contiennent la gaule et la rêne; puis tenir les quatre doigts bien fermés, et le pouce qu’on aura replacé sur la rêne. On fera remettre les mains à la position prescrite.

Pour terminer cette leçon, on fera descendre de cheval comme il va être expliqué.

Se préparer à descendre de cheval

On fera chausser l’étrier gauche, qui sera présenté par un palefrenier, puis on fera croiser les rênes du bridon dans la main gauche, d’après les principes indiqués ci-dessus; ensuite le cavalier élèvera la gaule de toute la longueur du bras droit, portera le petit bout en bas sans rabaisser le bras, et passera la gaule entre le corps et le bras gauche; la main droite descendra alors la gaule et la placera dans la main gauche en l’enfonçant jusqu’ au gros bout. Le cavalier saisira ensuite une poignée de crins de la main droite, sans pencher le corps en avant; fera entrer les crins dans la main gauche par le petit doigt, qui s’ouvrira et se fermera sur les crins, et ainsi de suite pour les autres doigts, afin de ne pas laisser échapper les rênes ou la gaule; après cela la main droite viendra se placer sur la batte droite, le pouce en dehors et les quatre doigts en dedans.

OBSERVATIONS.

On observera relativement à la manière de prendre les crins, que pour monter à cheval, l’élève doit les saisir un peu plus en avant que pour mettre pied à terre, attendu qu’en voulant prendre les crins aussi en avant pour descendre de cheval que pour monter, le cavalier serait forcé de pencher le corps en avant; or cette manière n’aurait que de l’inconvénient et point d’utilité ; au lieu que, pour monter, en les prenant plus avant il a beaucoup plus de facilité de s’enlever de terre.

Lorsque le cavalier sera par le large et qu’il n’aura pas de palefrenier pour lui présenter l’étrier gauche, pour l’abattre

et le chausser lui-même, il sera obligé de croiser les rênes dans la main droite jusqu’à ce qu’il ait chaussé l’étrier, qu’il ne peut prendre et bien tourner qu’avec la main du même côté ; il reprendra ensuite les rênes dans la main gauche, et continuera le mouvement.

Pied à terre.

S’enlever sur l’étrier gauche sans effort pi secousse, ayant le corps droit; appuyer en même temps la main droite sur la batte, ce qui facilite le cavalier à enlever sa partie droite en se maintenant en même temps de la main gauche avec les crins; passer la jambe droite tendue par dessus la croupe sans la toucher; rapporter la cuisse et la jambe droite près de la gauche, en conservant le corps droit et soutenu: lorsque la cuisse droite arrive près de la gauche, le cavalier place sa main droite sur le derrière de la selle, le pouce en avant et les quatre doigts en arrière.

Descendre à terre du pied droit dans la perpendiculaire du corps, prendre son point d’appui sur ce pied pour faciliter de déchausser l’étrier gauche, et reporter le pied gauche sur l’alignement du droit; quitter les crins et les rênes, en conservant la gaule, et laisser le cheval à celui qui est chargé de le ramener à l’écurie.

NOTA. L’on pourra aussi quelquefois enseigner aux élèves la manière de conduire un cheval en main, soit de l’écurie au manège, ou du manège à l’écurie, et dans toutes autres circonstances.

Manière de conduire le cheval à la main lorsqu’on est pied à terre.

Lorsque l’élève aura mis pied à terre, au lieu d’abandonner les rênes, il quittera seulement les crins, maintiendra le cheval de la main gauche, jusqu’à ce que la main droite saisisse le bout des rênes, qu’elle élève de toute la longueur du bras, jusqu’à ce qu’elle soit moelleusement tendue pour contenir le cheval. Dans ce même moment, la main gauche descend le long de la rêne gauche jusqu’à six pouces de la bouche du cheval: arrivée à ce point, cette même main saisit les deux rênes, les ongles en dessus; alors l’élève fait deux pas en partant du pied gauche, un à-droite sur la pointe du pied pour se placer vis-à-vis de la tête du cheval: dans le moment que l’élève fait ses deux pas, la main droite amène le bout des rénes jusque sur la nuque. du cheval, en commençant par dégager l’oreille droite, et se servant du pouce droit pour séparer les rênes et laisser tomber le bout sur le pli du bras gauche.

Pour décrocher la gourmette et desserrer la muserolle (si cela est nécessaire), le cavalier se fendra du pied droit d’environ un pied de la main gauche; il quittera les rênes près de la bouche du cheval sans sortir le bras d’entre les rênes, et de cette même main saisira le montant gauche du bridon ou de la bride pour maintenir le cheval; la main droite décrochera la gourmette et desserrera la muserolle, puis la main gauche quittera le montant de la bride, et la main droite saisira les rênes à six pouces de la tête du cheval. La main gauche s’abaissera en se dégageant des rênes, ensuite reviendra saisir les rênes dessous la main